

# Procédure file

Informations de base		
DEC - Procédure de décharge	2022/2110(DEC)	Procédure terminée
Décharge 2021: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)		
Sujet 8.70.03.11 Décharge 2021		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>CONT</b> <a href="#">Contrôle budgétaire</a>	 <a href="#">STRUGARIU Ramona</a> Rapporteur(e) fictif/fictive  <a href="#">ZDECHOVSKÝ Tomáš</a>  <a href="#">MANDA Claudiu</a>  <a href="#">EICKHOUT Bas</a>  <a href="#">CZARNECKI Ryszard</a>  <a href="#">KUHS Joachim</a>  <a href="#">OMARJEE Younous</a>	14/07/2022
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>ENVI</b> <a href="#">Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</a>	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	<b>LIBE</b> <a href="#">Libertés civiles, justice et affaires intérieures</a>		10/10/2022
	 <a href="#">BRICMONT Saskia</a>		
Commission européenne	DG de la Commission <a href="#">Budget</a>	Commissaire HAHN Johannes	

Evénements clés
-----------------

23/06/2022	Publication du document de base non-législatif	COM(2022)0323	
13/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/03/2023	Vote en commission		
03/04/2023	Dépôt du rapport de la commission	<a href="#">A9-0107/2023</a>	
09/05/2023	Débat en plénière		
10/05/2023	Résultat du vote au parlement		
10/05/2023	Décision du Parlement	<a href="#">T9-0151/2023</a>	Résumé
29/09/2023	Publication de l'acte final au Journal officiel		

### Informations techniques

Référence de procédure	2022/2110(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/9/09872

### Portail de documentation

Document de base non législatif		COM(2022)0323	23/06/2022	EC	
Cour des comptes: avis, rapport		N9-0002/2023 <a href="#">JO C 412 27.10.2022, p. 0012</a>	27/10/2022	CofA	
Projet de rapport de la commission		<a href="#">PE737.478</a>	20/01/2023	EP	
Document de base non législatif complémentaire		06248/2023	13/02/2023	CSL	
Amendements déposés en commission		<a href="#">PE742.582</a>	21/02/2023	EP	
Avis de la commission	<b>LIBE</b>	<a href="#">PE739.534</a>	01/03/2023	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		<a href="#">A9-0107/2023</a>	03/04/2023	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T9-0151/2023</a>	10/05/2023	EP	Résumé

### Acte final

Budget 2023/1898  
[JO L 242 29.09.2023, p. 0343](#)

## Décharge 2021: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) pour l'exercice 2021 et d'approuver la clôture des comptes pour cet exercice.

Notant que la Cour des comptes indique avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de l'Observatoire pour l'exercice 2021 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté, par 577 voix pour, 39 voix contre et 14 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent

les recommandations générales contenues dans la [résolution](#) sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'Union européenne.

#### États financiers de l'Observatoire

Le budget final de l'OEDT pour 2021 s'élevait à 18.974.791 EUR, soit une augmentation de 5,13% par rapport à 2020.

#### Gestion budgétaire et financière

Le Parlement a apprécié les efforts de suivi budgétaire réalisés au cours de l'exercice 2021, qui se sont traduits par un taux d'exécution du budget de 100%, soit le même taux qu'en 2020. Le taux d'exécution des crédits de paiement a été de 96,35%, soit une augmentation de 1,62% par rapport à l'année précédente. Il a en outre noté avec satisfaction que le taux d'exécution des crédits de paiement reportés de 2020 à 2021 était de 98,80%.

#### Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant la performance, la numérisation, le personnel, les marchés publics et le contrôle interne.

Il a notamment constaté que :

- en 2021, la plupart des indicateurs de performance du Centre ont été atteints;
- le conseil d'administration de l'Observatoire a adopté la deuxième feuille de route pour 2025 ainsi que le nouveau modèle économique de l'Observatoire, qui vise à faire de l'Observatoire une organisation axée sur le client et fondée sur les données;
- l'Observatoire est l'instance responsable de nombreuses actions clés du plan d'action antidrogue de l'UE 2021-2025 approuvé par le Conseil de l'Union européenne en 2021;
- l'Observatoire a diffusé sa première publication phare entièrement numérique avec huit petits guides traitant des principaux défis de santé publique dans le domaine des drogues, a lancé une nouvelle boîte à outils en ligne visant à atteindre des objectifs dans certains domaines de la santé et a publié des rapports spéciaux sur les menaces que représentent pour l'Union les nouveaux développements en matière de drogues en Afghanistan et en Iran, et sur les routes de trafic dans les Balkans et dans le sud de l'Union;
- la participation de l'Observatoire à des activités de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la drogue a été saluée, l'Observatoire ayant réussi à transmettre ses connaissances à plus de 870 professionnels travaillant dans le domaine de la drogue, ce qui représente une augmentation de près de 75% par rapport à 2020;
- au 31 décembre 2021, le tableau des effectifs était pourvu à 96%, avec sept fonctionnaires et 66 agents temporaires nommés sur les sept fonctionnaires et 69 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union (contre 76 postes autorisés en 2021 et en 2020). Il convient de veiller à l'équilibre entre les hommes et les femmes et à l'équilibre géographique;
- le Centre devrait renforcer la numérisation de son système de gestion du personnel afin d'accroître son efficacité;
- en ce qui concerne l'exécution des marchés, le plan de passation de marchés 2021 a été exécuté avec succès par le Centre, avec 98 procédures négociées d'une valeur totale de 1.556.147 EUR. Le Centre devrait poursuivre ses progrès vers la numérisation de ses procédures de passation de marchés;
- le Centre a procédé à une évaluation de son cadre de contrôle interne en 2021, concluant que toutes les composantes sont présentes et fonctionnent, avec quelques améliorations souhaitables concernant l'«environnement de contrôle», les «activités de contrôle» et l'«information et communication»;
- une stratégie anti-fraude révisée a été adoptée en 2021, avec trois objectifs stratégiques et un plan d'action à mettre en œuvre en 2022.